Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

HUMANITÉS, LITTÉRATURE et PHILOSOPHIE

CORRIGÉ

Éléments d'évaluation

SUJET 1 :

François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, livre troisième, chapitre IV (1809-1841).

PREMIERE PARTIE

Interprétation Littéraire : *comment l'auteur s'approprie-t-il une expérience de l'enfance ?*

L'exercice n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique : il ne s'agit pas d'une explication de texte exhaustive. L'interprétation, guidée par la question, requiert bien évidemment une attention à la lettre ainsi qu'à la langue du texte, et tout particulièrement à sa forme-sens.

Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.

On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer à l'aune de la lecture que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.

L'appréciation est précise, nuancée ; elle ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir ; on se pose la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »

L'évaluation des travaux tient compte la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).

On attend une réponse organisée qui montre comment Chateaubriand parvient par l'écriture à redonner vie à un épisode révolu, et comment, adulte, il en propose une relecture, s'appropriant ainsi une expérience de l'enfance.

La richesse du texte conduit à ne pas exiger une étude exhaustive, mais quelques prises précisément étudiées, notamment parmi celles-ci :

- Le texte fait ressurgir les impressions sensibles de l'enfant, à travers les éléments visuels et auditifs nombreux.

- Néanmoins, ces impressions sont déjà restituées grâce à un regard qui n'est plus uniquement celui de l'enfant. Le narrateur efface la frayeur qui a pu être la sienne dans cette chambre isolée pour mettre en avant l'héroïsme que cette expérience a fait naître en lui.

- Le narrateur donne à lire les sensations comme les pensées qui étaient les siennes en les mettant en scène. La nuit devient un spectacle esthétisé et cette

théâtralisation rend l'enfant à la fois spectateur et acteur des drames qui se jouaient chaque soir.

- Les émotions ressenties ne sont pas nommées mais suggérées, à travers le travail des images, en particulier le réseau des personnifications à la fin du premier paragraphe. Par ailleurs, le narrateur laisse percevoir toutes les nuances qui accompagnent les peurs propres à la nuit, depuis un quasi plaisir paradoxal jusqu'au déploiement d'un imaginaire angoissé.

- Seules les voix des parents, perceptibles à travers les paroles rapportées au discours direct dans le troisième paragraphe, viennent nommer la peur que le narrateur n'avait fait que suggérer. C'est cette distance propre à l'appropriation par l'adulte qui permet de souligner l'écart qui sépare l'ironie du père de la naïveté pieuse de la mère.

- On valorisera les candidats qui sentiront le regard amusé que le narrateur porte sur cette expérience. Les différentes formes d'humour dans ce passage témoignent de l'appropriation de ce souvenir qui permet la mise à distance des peurs enfantines. Cet humour est particulièrement visible dans les usages de l'hyperbole et de l'emphase, qui sont à la fois sans doute l'écho de l'intensité des peurs ressenties par l'enfant et l'indice de la fierté "héroïque" de les avoir surmontées.

- On valorisera les candidats qui perçoivent que la description de la nuit, dans le premier paragraphe, est nourrie de références à l'esthétique du roman gothique (elles participent d'ailleurs elles-mêmes de l'exagération humoristique évoquée ci-dessus).

Point de vigilance :

- Une reformulation qui témoigne de la compréhension du texte, sans apporter de nombreux éléments d'interprétation, n'obtiendra évidemment pas la totalité des points, mais devra être positivement prise en compte dans l'évaluation.

DEUXIEME PARTIE

Essai philosophique : *la sensibilité est-elle formée par les seules épreuves de la vie ?*

L'essai n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique. En revanche, il suppose une implication personnelle dans la réflexion qui favorise l'exploration de connaissances que les candidats ont pu s'approprier.

Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.

On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer par rapport aux connaissances et capacités que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.

L'appréciation est précise, nuancée, elle ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir. On se pose la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »

L'évaluation des travaux tient compte la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).

On appréciera de manière positive le fait que les candidats se rendent, d'une manière ou d'une autre (et même sans en produire une analyse exhaustive) attentifs à la question posée. En particulier, que la formule « épreuves de la vie » soit, d'une manière ou d'une autre, questionnée : que le terme d'épreuve soit pris au sens général d'*expérience* ; ou, de manière plus précise, qu'il soit saisi pour la part de *difficulté* ou de *mise en question* qu'il implique.

La question posée présuppose que la sensibilité se forme dans le temps, progressivement. On valorisera les copies qui chercheront à comprendre ce que cela signifie et implique, pour une faculté ou capacité telle que la sensibilité, d'être ouverte sur une « formation » : susceptible de changer ? d'être progressivement enrichie ? Ce faisant, c'est la définition même de cette faculté que les candidats pourront interroger, en puisant dans l'ensemble du travail effectué en amont.

La question posée invite aussi à réfléchir sur le statut même de la sensibilité, et par là-même du sujet sensible : la sensibilité est-elle le résultat des expériences traversées, comme si celles-ci venaient orienter le processus, et si le sujet constituait une sorte de réceptacle ? ou bien au contraire notre sensibilité détermine-t-elle ce que nous vivons ?

On appréciera que les candidats se rendent attentif aux différents aspects d'une telle interrogation :

- d'un côté, l'expérience, *a fortiori* épreuve de la réalité extérieure fait naître des sensations, des sentiments, qui forgent de manière durable l'état d'âme du sujet ; et ce sont les expériences de la vie qui font de nous chaque fois ce que nous sommes.

- d’un autre côté, la façon dont l’individu réagit à ce qu’il vit semble refléter sa sensibilité singulière ; l’expérience de la réalité est d’emblée subjective, et dépend de la sensibilité d’un sujet.

Il serait judicieux que le candidat tire le meilleur parti possible du travail de lecture et d’interprétation littéraire du texte. Autrement dit, l’attention portée au mouvement d’ensemble du texte comme à certains de ses éléments, philosophiquement significatif, sera positivement appréciée. Et notamment ceux qui permettent de donner un sens précis et à engager l’analyse de l’idée même d’*épreuve*, ou plus généralement d’*épreuve de la vie*. L’expérience de la nuit, la situation de solitude, la rencontre avec des éléments ou animaux étranges, voire hostiles, que le texte met en avant, valent aussi comme une série d’exercices par lesquels nos facultés se trouvent stimulées, ou transformées.

Dans ce contexte, la question de la peur – et corrélativement celle du courage – pourrait donner lieu à des analyses et réflexions judicieuses, à partir du moment où les candidats comprendraient que si une formation a lieu c’est aussi sur un terrain moral impliquant non seulement des sensations ou des perceptions, plus ou moins mises en mémoire, mais aussi des vertus.

SUJET 2 :

Freud *Considérations actuelles sur la guerre et la mort* (1915).

PREMIERE PARTIE

Interprétation philosophique : *quels sont les effets de la violence de l'Etat sur les individus ?*

L'exercice n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique : il ne s'agit pas d'une explication de texte exhaustive, mais d'une lecture en prise sur certains éléments parmi les plus significatifs. L'interprétation, guidée par la question, requiert bien évidemment une attention à la lettre ainsi qu'à la langue du texte, et tout particulièrement au questionnement qu'il développe et instruit.

Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.

On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer à l'aune de la compréhension que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.

L'appréciation est précise, nuancée et ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir ; on se pose prioritairement la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »

L'évaluation des travaux tient compte la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).

La dimension de l'« injustice de l'Etat » est immédiatement évoquée par Freud et peut servir de fil directeur à l'interprétation du texte, puisqu'elle rejoint plus loin la question du « relâchement de tous les rapports moraux » : la violence de l'Etat peut se manifester comme une injustice infligée aux individus, dont il exige « le maximum d'obéissance et de sacrifices », devenus incapables de se gouverner eux-mêmes.

A ce titre, on valorisera les copies qui auront su questionner et problématiser la contradiction soulignée par Freud entre les exigences morales imposées par l'Etat aux individus et les agissements violents et injustes de ce dernier, dans ses relations extérieures, en situation de guerre, mais aussi dans le pouvoir qu'il exerce sur ses propres citoyens-sujets, agissements contraires à ces exigences.

Mais cette violence est aussi, à la fin du texte, celle qui consiste à abolir la « répression des appétits mauvais », conduisant les individus à perdre le sens du juste, en les incitant à commettre des « actes de cruauté, de perfidie, de trahison et de barbarie ».

On valorisera par conséquent les copies qui auront pensé notamment à interroger la façon dont l'auteur comprend l'action de la violence de l'Etat sur la « morale privée » des individus et sur leur conscience morale, en tant que celle-ci se trouve identifiée ici à « de l'angoisse sociale, et rien de plus ».

DEUXIEME PARTIE

Essai littéraire : *dans quelle mesure la littérature permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'individu au pouvoir ?*

L'essai n'impose ni un nombre de « parties », ni un développement obéissant à une forme prédéfinie ou à une logique de composition canonique. En revanche, il suppose une implication personnelle dans la réflexion qui favorise l'exploration de connaissances que les candidats ont pu s'approprier.

Les propositions qu'on trouvera ci-dessous ne constituent en aucun cas une correction exhaustive. Elles sont susceptibles d'être enrichies et ajustées au sein des commissions académiques.

On utilisera tout l'éventail des notes : on n'hésitera pas à attribuer aux très bonnes copies des notes allant jusqu'à 10 ; la qualité est à évaluer par rapport aux connaissances et capacités que l'on peut attendre d'un candidat issu de la classe terminale. Les notes inférieures à 3/10 correspondent à des copies véritablement indigentes.

L'appréciation est précise, nuancée, elle ne se limite pas à pointer les faiblesses du devoir. On se pose la question suivante : « quelles sont les qualités de la copie ? »

L'évaluation des travaux tient compte la qualité de l'expression (correction orthographique et syntaxique ; précision, justesse, finesse, voire élégance de la rédaction).

Préambule

La question demande aux candidats de réfléchir à la capacité singulière du texte littéraire à donner à penser. S'ils envisageront donc sans doute comment les œuvres littéraires mettent en scène ce rapport de l'individu au pouvoir, on valorisera particulièrement les développements qui ne se contentent pas de juxtaposer des exemples littéraires de relations de pouvoir.

La richesse de la question conduit à ne pas exiger une étude exhaustive car on n'attend pas des candidats qu'ils puissent, dans le cadre contraint d'un exercice en deux heures, envisager la totalité des facettes et des explorations possibles de la réflexion.

Mais on peut attendre quelques prises et questionnements précisément abordés (et illustrés par des exemples pertinents et variés), notamment parmi les propositions qui suivent.

- Dans une perspective à la fois historique et sociologique, nombre d'écrivains s'emparent de cette question car ils sont eux-mêmes des individus qui pourraient difficilement s'adonner à leur art sans le soutien d'un homme de pouvoir.

- C'est ainsi que les candidats pourront évoquer le lien particulier qui unit l'artiste à son mécène et s'appuyer sur la littérature de l'hommage et de l'éloge qui éclaire la condition de l'homme de lettres telle qu'elle s'est construite, en

particulier aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles (rhétorique encomiastique, épîtres dédicatoires, tradition des tombeaux poétiques des Princes et Rois…). Les élèves pourront ainsi mobiliser leurs connaissances en matière d'histoire littéraire pour convoquer les exemples d'auteurs qui surent s'attirer les faveurs des hommes de pouvoir, en particulier des souverains (Ronsard, « poète des princes et prince des poètes », Racine…) ou au contraire ne les eurent pas.

- Cette nécessité a prévalu bien au-delà de l'époque classique et les différentes représentations de la figure du « poète maudit », notamment à travers les portraits de l'artiste en saltimbanque » (Jean Starobinski), mettent en scène le dénuement de l'artiste d'avant-garde méprisé par les matérialistes bourgeois au pouvoir. Les développements pourront dès lors se demander si la liberté créatrice se trouve conditionnée par ces réalités socio-économiques qui définissent le statut de l'artiste.

    - Cette interrogation sur le rapport de l'individu au pouvoir peut constituer le sujet même de l'œuvre.

- Les candidats pourront ainsi rappeler qu'il s'agit d'une question topique de la littérature d'idées (on peut songer au *Discours de la servitude volontaire* et à la force signifiante des *exempla* antiques que reprend le jeune La Boétie afin de déciller le peuple qui renonce à sa liberté pour se soumettre « au nom d'un »).
- Cependant, il n'est pas de genre spécifiquement dévolu à cette question que l'on retrouve aussi bien dans des œuvres poétiques (nombre de *Fables* de La Fontaine la soulèvent) que dans des pièces de théâtre tragiques (*Cinna*) ou comiques (*L'Île des esclaves*).
- Il s'agit alors de réfléchir aux pouvoirs propres de la fiction et de montrer les spécificités du questionnement qu'elle déploie sans apporter de réponses préconstruites – et sans doute même en les refusant. Elle peut aussi bien inventer d'autres mondes où l'harmonie sociale et politique permet de dessiner un idéal critique (les fictions utopiques en particulier), confronter le lecteur à des univers anxiogènes sur lesquels s'abat un pouvoir tyrannique et totalitaire (quelle échappatoire secret Winston Smith peut-il cultiver pour se dérober au regard omniprésent de Big Brother dans le roman *1984* d'Orwell ?), ou encore indiquer les voies de la résistance à un pouvoir qui bafoue les valeurs constitutives de l'individu libre.

    - Interroger le rapport de l'individu au pouvoir peut aussi consister à sonder ce qui se trame derrière le désir de prendre ou d'exercer le pouvoir.

- L'œuvre littéraire peut donner à voir la genèse de l'homme de pouvoir et sonder tout ce qu'elle recouvre d'obscur ou inavoué (la nouvelle « Pauvre petit Dolfi » dans *Le K* de Buzzati, la figure du « petit con imberbe » dans *L'Espèce humaine* d'Antelme, *La Résistible ascension d'Arturo Ui* de Brecht).

- Elle met également en scène le fait que toute relation sociale et souvent sous-tendue par des enjeux de pouvoirs. Avant même que Foucault ne démontre les mécanismes qui président aux micro-pouvoirs, bien des œuvres nous confrontent à leurs réalités. Le genre de la comédie classique peut parfois aller jusqu'à subvertir l'ordre social des pères que l'ingéniosité comme le verbe des valets vient remettre en cause pour voler au secours des amours contrariées des jeunes gens.

  - Si la littérature permet ainsi d'interroger le rapport de l'individu au pouvoir, ce que ce dernier se noue par essence dans ce qui est la matière même de cet art : le langage.

  - C'est par le langage que le pouvoir se prend, s'affirme mais aussi se renverse car c'est dans les mots que l'identité se construit ou se conquiert. La tirade de Lucky dans *En attendant Godot* de Beckett illustre cette force de surgissement de la parole de celui qui était traîné en laisse comme un chien et traité de « porc » par celui qui se revendiquait comme son maître.
  - Si le langage permet de décrire le pouvoir, de le conquérir ou d'y résister, la langue, elle, est pouvoir. On peut en cela tout particulièrement songer au point de vue de Barthes dans sa Leçon inaugurale au Collège de France.

On valorisera :

- Les copies nuancées et qui dépassent la seule illustration du sujet.

- Les copies s'étant appuyées, de façon pertinente, sur le texte de Sigmund Freud (sans pénaliser les copies qui n'en feraient pas mention).

- Des exemples traduisant une solide culture littéraire et philosophique.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.